

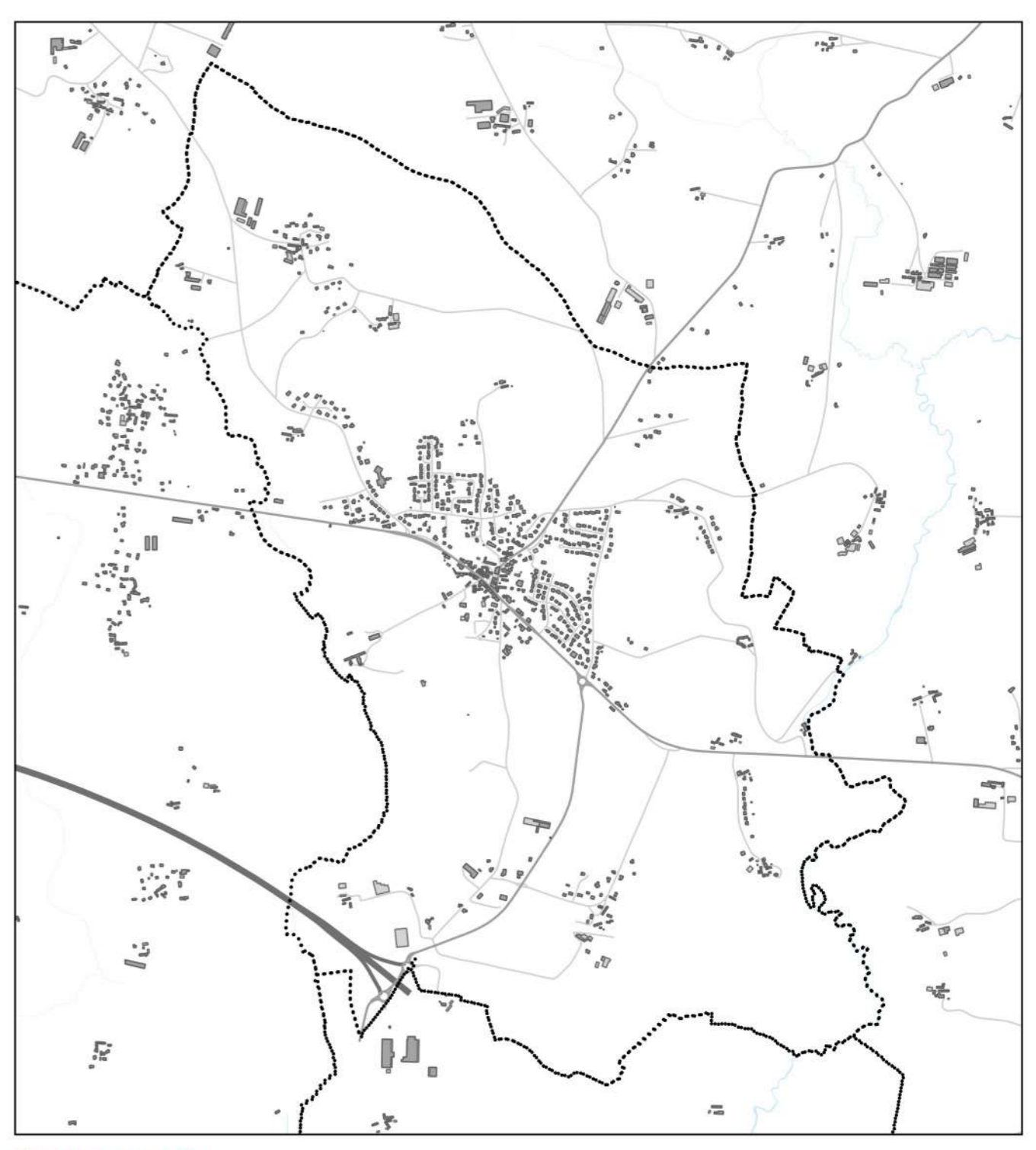


Légende

- ★ AC1_I : Servitude de protection des monuments historiques inscrits
- I3 : Périètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz
- I4_A : Périètre de servitude autour d'une ligne électrique de distribution aérienne
- I4_S : Périètre de servitude autour d'une ligne électrique de distribution souterraine
- AS1 : Périètre de protection des captages d'eau potable
- AC1_I : Servitude de protection des monuments inscrits
- AS1_e : Périètre de protection des captages d'eau potable - protection éloignée
- AS1_i : Périètre de protection des captages d'eau potable - protection immédiate
- AS1_r : Périètre de protection des captages d'eau potable - protection rapprochée
- I3 : Périètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz - 5m
- T1 : Servitude relative aux voies ferrées
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune)



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE



Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal

Le Maire,
Jean-Yves CARRIO

